



# RUGBY FAUTEUIL HANDISPORT

Handi Sport  
FÉDÉRATION FRANÇAISE



# SOM- MAI- RE-



**Fédération Française Handisport**  
42 rue Louis Lumière • 75020 paris  
Tél. 01 40 31 45 00  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

- [ffhandisport](#)
- [@handisportofficiel](#)
- [@FFHandisport](#)

Réalisation : Commission sportive & Bureau  
des sports & Service communication.  
© FF HANDISPORT 2020

## LA PRATIQUE SPORTIVE

Rugby Fauteuil Handisport .....	04
Contactez la commission sportive .....	09

## FÉDÉRATION

Organigramme fédéral.....	12
Statistiques et chiffres clés.....	13
Nos 25 disciplines sportives .....	14
Comment se faire classifier ? .....	16

## CLUBS & COMITÉS

Clubs, 6 bonnes raisons de vous affilier .....	20
Licences & affiliations : mode d'emploi .....	21
La licence sportive .....	23
Vos applis handisport : <a href="http://extranet.handisport.org">extranet.handisport.org</a> .....	24



# Rugby Fauteuil Handisport

PARALYMPIQUE

Sport collectif mixte d'opposition, le rugby fauteuil se pratique avec un fauteuil manuel spécifique et peut être pratiqué à tout âge. L'objectif est de franchir la ligne d'en-but adverse en possession du ballon tout en empêchant l'adversaire d'en faire autant.

## Le rugby fauteuil handisport en chiffres

### ENVIRON 300 LICENCIÉS

- > 151 compétiteurs
- > 41 loisirs
- > 90 cadres dirigeants
- > 8 cadres fédéraux

**46 STRUCTURES (+CLUBS) AFFILIÉES PROPOSENT AUJOURD'HUI LE RUGBY FAUTEUIL HANDISPORT**

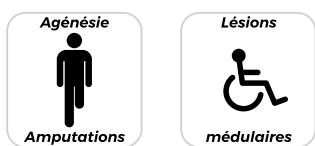


© L-Percival



© T.Brassil

## Le rugby fauteuil handisport, pour qui ?



Le rugby fauteuil est une pratique pour des personnes ayant uniquement une déficience des membres supérieurs ou bien ayant un handicap touchant les quatre membres.

### Capacités développées

Fonction cardio-vasculaire et respiratoire • Force des membres supérieurs • Coordination manuelle • Tactique et stratégie

### Pratique

En compétition, seuls les athlètes atteints d'un handicap touchant les quatre membres sont admis. Cette discipline peut être pratiquée en loisir par des personnes ayant uniquement une déficience des membres supérieurs et n'ayant pas besoin d'un fauteuil roulant pour se déplacer. Le rugby fauteuil est praticable en club (loisir et compétition).

### Matériel & sécurité

Le rugby fauteuil nécessite l'utilisation d'un fauteuil spécifique muni de deux roues arrière anti-bascule. Coût : de 3 500 à 7 000€.

Le fauteuil s'achète chez un revendeur de matériel médical, ou directement chez le fabricant (Melrose Wheel-chair, VMC, Eagles, Oracing). Les prises de mesures doivent être réalisées par un technicien connaissant l'activité.

**À SAVOIR :** Afin d'éviter que ce frein économique limite l'accès à la discipline, les clubs prêtent souvent le matériel dans un premier temps.

**ATTENTION :** La pratique officielle avec du matériel inadapté (fauteuil usuel) s'avère dangereuse car il n'offre pas toutes les garanties de protection pour les pratiquants.

### AUTRES ÉQUIPEMENTS :

L'usage de gants et de sangles est également indispensable. On trouvera les gants en magasin de bricolage, le ballon et les sangles en magasin de sport.

**Achat de matériel :** retrouvez tout le matériel de référence conseillé par la FFHandisport, dans notre Guide matériel. <http://www.handisport.org/documents/resources/GUIDE-MATERIEL-20190226.pdf>

Le matériel pour la pratique handisport pouvant être coûteux pour certaines associations/clubs, la Fédération Française Handisport a mis en place un dispositif d'aides.

Toutes les associations affiliées ont accès aux aides de financement proposées par la FFH : aide à l'acquisition de matériel, à la mise en place de projets, à l'organisation d'évènements ou de compétitions, de séjours sportifs...

Votre affiliation à la Fédération vous permet d'accéder plus facilement à certaines aides financières locales. De plus, vous bénéficiez de la reconnaissance d'utilité publique qui vous permet de recevoir des dons, et des subventions et de délivrer un reçu fiscal grâce à cette délégation.

Pour plus d'informations : <http://www.handisport.org/aides-financieres/>



© B.Moursen

## Règlement

- > 2 équipes de 4 joueurs s'affrontent pendant 4 périodes de 8 minutes. L'équipe ayant marqué le plus d'essais remporte le match. Un essai est inscrit lorsque le porteur du ballon franchit la ligne d'en-but adverse avec au moins deux de ses roues.
- > Les dimensions du terrain sont de 28m x 15m (identique au terrain de basket) et se joue avec un ballon de volley. Les lignes d'en-but sont matérialisés par des cônes espacés de 8m.
- > À l'intérieur de la zone restrictive (8 x 1,75m), seuls trois défenseurs peuvent rentrer et les attaquants ne doivent pas y rester plus de 10 secondes.
- > Le ballon peut être envoyé par tous les moyens et dans toutes les directions.
- > Le joueur en possession du ballon doit dribbler au moins une fois ou réaliser une passe toutes les 10 secondes. L'adversaire peut s'emparer de ce ballon posé sur les genoux.
- > Les chocs et contacts sont inhérents à la pratique. Cependant la saisie d'un adversaire avec ses mains et les contacts excessifs pouvant nuire à l'intégrité physique du joueur sont interdits.
- > Le joueur est classé par catégorie de points selon ses capacités fonctionnelles au niveau du tronc et ses aptitudes au maniement du fauteuil et du ballon.

**À SAVOIR :** Le règlement officiel est disponible auprès de la commission sportive.



## Licence FF Handisport

Le sportif doit être titulaire d'une licence handisport, c'est à dire être rattaché à une structure affiliée à la Fédération Française Handisport (club ou section).

- > Licence (cadre, loisir, compétition -20 ans) : 29€
- > Licence compétition adultes (+ 20 ans) : 66 €

Les licences loisir et cadre ne donnent pas accès aux compétitions nationales.



© L-Percival

## Affiliation pour un club

Tout club peut prendre une affiliation (vérifier dans les statuts de l'association que la mention tout public apparaît) avec pour critère obligatoire le fait d'avoir au minimum trois licenciés dont au moins un sportif en situation de handicap, quel que soit son mode de pratique.

- > Affiliation : 95 € par an

Pour plus d'informations : [http://www.handisport.org/documents/federation/Affiliations-Licences\\_Note\\_2020-2021.pdf](http://www.handisport.org/documents/federation/Affiliations-Licences_Note_2020-2021.pdf)

## Classification

Pour participer aux compétitions handisport, il est nécessaire de se faire attribuer une classe de handicap. C'est le rôle des classificateurs composés en binôme (un médical et un technicien). La classification est établie sur les capacités fonctionnelles du joueur : ce que je peux faire ou ne peux pas faire physiquement dans la pratique de l'activité. Il y a donc des critères minimums d'éligibilité ou un handicap minimum à déclarer.

La classification est faite en suivant les directives internationales de l'IWRF (International Wheelchair Rugby Federation). Une procédure en deux étapes est mise en place :

- > **Phase 1 :** examen médical effectué par des professionnels de santé ou les cadres du club (joueurs expérimentés, entraîneurs, arbitres, etc.)
- > **Phase 2 :** testing par un classificateur fédéral et observation en compétition nationale pour compléter et confirmer le bilan.

**À SAVOIR :** La classification n'est officielle que lorsqu'un sportif a été vu par plusieurs classificateurs agréés par l'IWRF.

Les joueurs sont classés selon leurs capacités fonctionnelles, ce système donnant à tous les pratiquants potentiels, l'opportunité de jouer, en ayant un rôle effectif dans l'équipe.

- > De la classification 0,5 à 1,5 : le joueur est principalement défensif.
- > De 2,0 à 3,5 : le joueur a une fonction offensive.
- > Une équipe ne doit pas aligner plus de 8 points avec ses 4 joueurs.

**À SAVOIR :** Le sportif doit pouvoir se déplacer en fauteuil manuel, quelle que soit sa vitesse de maniement. Un joueur tétraplégique C5 ou Handicaps Assimilés (HA) est classifié généralement 0,5 point. Un joueur C6 ou HA 1,0 point, un joueur C7 ou HA 2,0 points et un joueur C8 ou HA 3,0 points.



## Compétitions

### Compétitions nationales

#### CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les clubs sont répartis par niveaux : Nationale I, Nationale II et Nationale III. Le club vainqueur de la Nationale I se verra décerner le titre de champion de France et recevra le bouclier de Catusse. Quant aux autres Nationales, elles se verront décerner le titre de champion de Nationale II ou III.

#### COUPE DE FRANCE

Deux poules sont établies, par tirage au sort, les finalistes de l'année N-1 seront tête de série.

## Haut niveau

Le Rugby Fauteuil est une discipline paralympique placée sous l'égide de la Fédération Internationale de Rugby Fauteuil : International Wheelchair Rugby Federation (IWRF).

### COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

- > Compétitions de référence : Championnat d'Europe (tous les deux ans), Championnat du monde (tous les quatre ans entre deux Jeux Paralympiques).
- > Tournois Internationaux officiels IWRF.

**JEUX OLYMPIQUES**



CIO

**JEUX PARALYMPIQUES**



INTERNATIONAL  
PARALYMPIC  
COMMITTEE

---



COMITÉ NATIONAL  
OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS



France  
Paralympique

---

**FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES**



WORLD  
RUGBY



IWRF  
International Wheelchair Rugby Federation

**FÉDÉRATIONS NATIONALES**



FFR



Handi  
Sport  
Fédération Française

Le Comité Paralympique International (IPC) est l'équivalent, sur le plan institutionnel, du Comité International Olympique (CIO).

Au niveau national, le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) est l'équivalent, sur le plan institutionnel, du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Au niveau international l'IWRF (International Wheelchair Rugby Federation) est l'équivalent sur le plan institutionnel de l'IRB (International Rugby Board).

Au niveau national, la FFH (Fédération Française Handisport) est l'équivalent, sur le plan institutionnel de la FFR (Fédération Française de Rugby).

## Développement

### TOURNOI NATIONAL À LA MÈLÉE

Équipes constituées sur place, pour toutes personnes désirant découvrir et/ou pratiquer le rugby fauteuil. Les inscriptions sont individuelles.

Ces tournois sont proposés par des comités souhaitant développer la discipline, les clubs et ainsi, recruter des joueurs dans leur région.

Événements à retrouver sur la page Facebook de l'équipe de France de rugby fauteuil : <https://www.facebook.com/FranceRugbyFauteuil>


© G-Picout

### PROMOTIONNEL

Certaines régions organisent des journées consacrées à la découverte et à la sensibilisation du Rugby Fauteuil.

Événements à retrouver sur la page Facebook des comités handisport ou sur celle du rugby fauteuil : <https://www.facebook.com/FranceRugbyFauteuil>


© T.Braissat

## Formation

1. ARBITRES
2. CLASSIFICATEURS
3. ENTRAÎNEURS

Chaque année, en début de saison, la commission rugby fauteuil réunit l'ensemble de ses acteurs, sur un week-end afin de former les novices et de perfectionner les anciens.

Pour les classificateurs : des classifications de joueurs sur les manches de championnats sont réalisées durant la saison et permettent ainsi d'exercer une formation terrain.

Pour les jeunes arbitres : ils seront amenés à pratiquer lors des manches de championnats, sur des rencontres adaptées à leur niveau.


© G-Picout

© K.Bodetti Smith



© K. Bogetti-Smith



© G. Picot



© L. Perival



© K. Bogetti-Smith

## CONTACTEZ-NOUS

Fédération Française Handisport

Tél. 01 40 31 45 00

42 rue Louis Lumière • 75020 paris

[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

### COMMISSION SPORTIVE

#### Directeur Sportif

Michel Terrefond / Tél. 06 16 58 93 28

[m.terrefond@handisport.org](mailto:m.terrefond@handisport.org)

Facebook : [FranceRugbyFauteuil](#)

Instagram : [wheelchairrugbyfrance](#)

Site : <https://http://www.iwrf.com>



© G. Picot

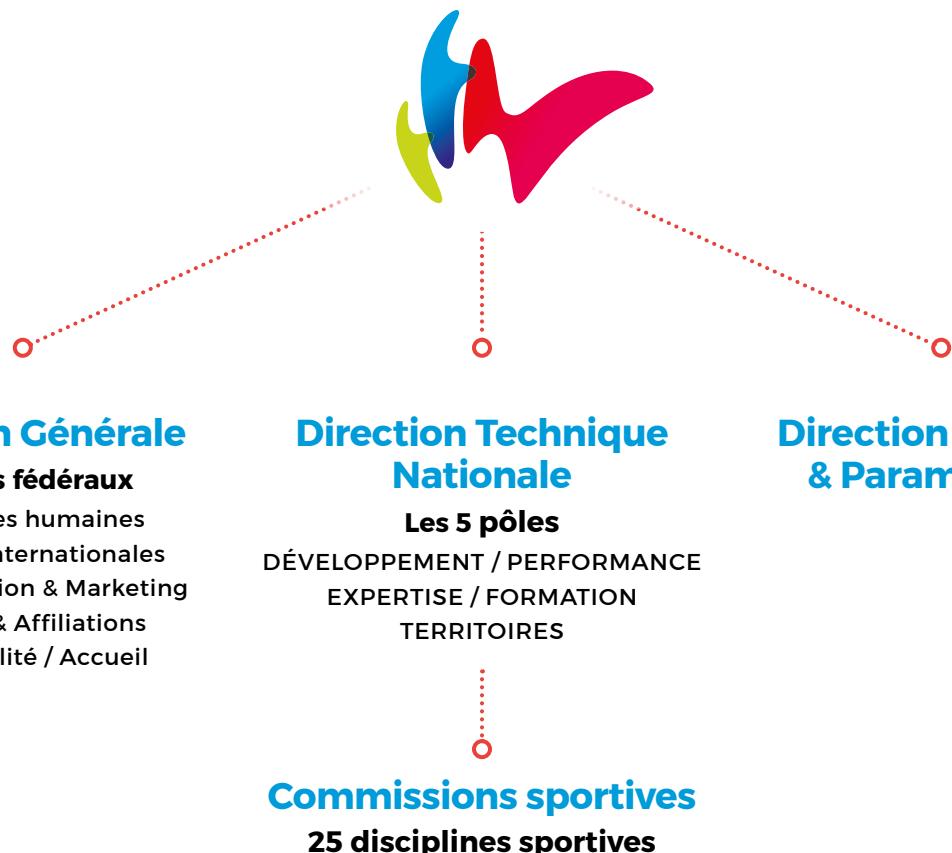


A photograph of a group of young people, likely teenagers, smiling and posing together outdoors. They are wearing casual clothing like hoodies and jackets. The background is slightly blurred, showing trees and possibly a building.

**FÉ-  
DE-  
RA-  
TI-  
ON**

# Organigramme fédéral

AU NIVEAU NATIONAL  
**PRÉSIDENCE • BUREAU EXÉCUTIF • BUREAU DIRECTEUR • COMITÉ DIRECTEUR**



AU NIVEAU RÉGIONAL  
**16 comités régionaux handisport**

**Équipes Technique Régionales (ETR)** : Référents formation, jeunes et P.A.S, clubs, sports de nature

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL  
**88 comités départementaux handisport**

AU NIVEAU LOCAL  
**1350 clubs**

# Statistiques et chiffres clés saison 2017-2018

Tour d'horizon des effectifs dans les principaux domaines d'activité.

## Pratiquants : 32 356 licences

26152 licences annuelles,  
dont 32 % de femmes

- > 5 860 licences Compétition
- > 7 605 licences Cadre
- > 3 944 licences Établissement
- > 8 743 licences Loisir
- > 6 204 Pass'sports

## Structures :

**16 comités régionaux & 88 départementaux**

1 350 clubs dont 138 nouveaux

- > 539 associations
- > 806 sections de clubs valides représentant 60 % des structures affiliées
- > 5 structures agréées

## Sport de haut niveau

- > 4<sup>e</sup> place de la France aux Jeux Paralympiques d'hiver de PyeongChang
- > 52 podiums sur des épreuves mondiales dont 20 titres
- > 28 médailles européennes dont 4 titres
- > 309 sportifs inscrits sur listes ministérielles haut niveau, espoirs et collectifs nationaux.
- > Plus de 100 jeunes intégrés dans le dispositif Jeunes à Potentiel (JAP)

## Pratique Jeunes

- > 679 actions territoriales, dédiées ou accueillant des jeunes de moins de 21 ans, ont été menées en direction de 7 705 jeunes (chiffre issu des données transmises dans le cadre du dispositif des étoiles régionales 2016).
- > 4 883 licenciés de moins de 21 ans dont :

  - > Licences loisirs : 34 %
  - > Licences établissements : 40 %
  - > Licences compétition : 22 %
  - > Licences cadres : 4 %

- > 162 participants au Grand Prix Handisport à Poitiers
- > 734 clubs ou sections accueillent un ou plusieurs jeunes de moins de 21 ans, soit 55 % des structures affiliées à la FFH.

## Label Club

- > 146 clubs labellisés dont 27 nouveaux cette saison, soit 59 clubs labellisés et 87 sections au total
- > 109 clubs 1 étoile / 26 clubs 2 étoiles / 11 clubs 3 étoiles
- > Top 3 des régions : Ile-de-France, 30 clubs / Nouvelle-Aquitaine, 18 clubs / Occitanie, 18 clubs

## Sports de nature

- > 7 957 pratiquants réguliers
- > Le cyclisme, le ski, la randonnée et la voile sont les disciplines les plus pratiquées
- > 421 structures proposent une activité régulière dont 17 % en cyclisme

## Formation

- > 105 sessions de formation agréées par le CNFH ont eu lieu pour un total de 1 297 stagiaires
- > 40 référents formation dans les comités et commissions sportives

## Vie fédérale

- > Plus de 500 participants aux Journées Nationales Handisport

# NOS 25 DISCIPLINES SPORTIVES

CETTE RUBRIQUE PRÉSENTE LES  
25 DISCIPLINES ORGANISÉES SOUS  
L'ÉGIDE D'UNE COMMISSION SPORTIVE,  
OU PAR UN DES SERVICES, DE LA  
FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT.

## AUTRES SPORTS

LES CLUBS AFFILIÉS À LA FFH AINSI  
QUE LES COMITÉS RÉGIONAUX OU  
DÉPARTEMENTAUX HANDISPORT  
PEUVENT PROPOSER UNE MULTITUDE  
D'AUTRES SPORTS À LEURS ADHÉRENTS  
DE FAÇON RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE.



ATHLÉTISME



CANOË-KAYAK



FOOTBALL SOURDS



NATATION

SKI ALPIN  
& SNOWBOARD



BADMINTON  
SOURDS



BASKET  
FAUTEUIL



BOCCIA



BOWLING  
SOURDS



CYCLISME



ESCRIME



FOOTBALL  
MAL-MARCHANTS



FOOT À 5 DV /  
CÉCIFOOT



FOOT FAUTEUIL  
ÉLECTRIQUE



GOALBALL



DÉVELOPPÉ COUCHÉ &  
MUSCULATION



HANDBALL  
SOURDS



PLONGÉE  
SUBAQUATIQUE



RANDONNÉE



RUGBY  
FAUTEUIL



SARBACANE



SKI NORDIQUE



SPORTS BOULES  
PÉTANQUE



TENNIS DE TABLE



TIR À L'ARC



© G. Picout

## Comment se faire classifier ?

### Qu'est-ce que la classification ?

Elle peut être définie comme une procédure incontournable dans le milieu compétitif qui consiste à évaluer le potentiel physique, visuel ou auditif de chaque compétiteur, d'en étudier l'impact sur le geste technique afin de l'intégrer dans une catégorie appelée "classe".

- > Les classes servent à rétablir l'équité dans la compétition sportive : réduire ou annihiler les désavantages liés au handicap afin de donner à chacun les mêmes chances de victoire basées uniquement sur le niveau sportif.
- > Chaque sport a son système de classification en fonction du handicap du sportif et de ses capacités fonctionnelles.
- > La classification se décline en trois niveaux : local ou régional (dans certains sports), national, international.

### Qui sont les classificateurs ?

#### > Le classificateur Médical :

- Médecin spécialiste en rééducation, de la vision ou de l'audition
- Kinésithérapeute, Ergothérapeute... ou autre technicien de santé connaissant le handicap et compétent pour pratiquer des bilans médicaux chiffrés ou fonctionnels

- > **Le classificateur Technique** : spécialiste de l'activité il a une connaissance médicale minimale et son rôle est d'analyser le geste technique en vue de déterminer l'impact de la déficience sur l'efficacité motrice en situation.

**À SAVOIR** La classification médicale est la base du système car elle détermine la nature de la pathologie, vérifie si elle s'intègre dans les pré-requis de l'activité (admissibilité) et est garante de l'éligibilité du sportif. Certaines classifications sont uniquement fonctionnelles.

### Comment se faire classifier au niveau de son club (ou comité) ?

Pour participer à mes premières compétitions au niveau régional, il faut que l'on puisse m'attribuer une première classification provisoire.

- > Mon entraîneur, le kiné, le médecin ou les techniciens de mon club ou de mes comités peuvent s'appuyer sur les documents fournis par la commission sportive : procédure, guide et fiches de classification.  
Voir sur [www.handisport.org](http://www.handisport.org)
- > Je peux également contacter les classificateurs nationaux des commissions sportives (ou la commission sportive) pour affiner la classification et confirmer mon "éligibilité" (notion de handicap minimum pour participer aux compétitions handisport).

- > Les classificateurs nationaux sont susceptibles, dans certains sports, de demander des pièces complémentaires (dossiers médicaux) pour aider à attribuer la première classification.

## Comment se faire classifier au niveau national ?

- > 1<sup>re</sup> étape / Constitution d'un dossier de classification nationale.** Ce dossier comprend un document d'acceptation (consentement à être classifié), une partie administrative, une partie sportive éventuelle, une partie médicale et des documents complémentaires.

**À SAVOIR** Les instances régionales peuvent contribuer à l'élaboration du dossier de classification qui sera transmis aux instances nationales.

- > 2<sup>ème</sup> étape / Organisation d'un rendez-vous avec le(s) classificateur(s) national(-aux)**
- S'il y a lieu, je suis en tenue sportive.
  - J'ai ramené le double du dossier ainsi que les documents complémentaires.
  - Je remplis les documents qui me sont demandés.
  - L'examen médical : le classificateur médical me fait un ou plusieurs bilans adaptés à ma pathologie
  - Les tests techniques ou fonctionnels : le classificateur technique peut me faire passer des tests en situation fonctionnelle ou de jeu...

À l'issue de la première étape, le pratiquant est reçu en entretien par les évaluateurs qui lui donnent sa classe provisoire.

**À SAVOIR** Le sportif mineur doit être accompagné pendant la classification par son entraîneur ou une autre personne majeure. Les renseignements médicaux restent confidentiels.

- > 3<sup>ème</sup> étape / Durant les épreuves ou les phases de jeu.** Les classificateurs observent le sportif pour confirmer la classification attribuée ou la modifier si besoin. Après ces deux phases, la classification nationale devient officielle.

## Comment se faire classifier au niveau international ?

La démarche est initiée par la commission sportive auprès des instances internationales.

- > Pour la plupart des disciplines, la classification est juxtaposée à une compétition Open.
- > Le nombre de ces opportunités est limité.
- > La licence internationale (Dossier à constituer auprès du CPSF via la Commission Sportive).
- > Téléchargement du dossier sur le site internet de l'instance internationale (IPC ou fédération internationale concernée via le CPSF)

**À SAVOIR** La classification internationale est la dernière recevable

## Comment fonctionne la classification pour les sportifs déficients sensoriels ?

- > **Pour les sportifs sourds :** il faut fournir un audiogramme, établi par un médecin O.R.L indiquant une perte auditive d'au moins 55 dB de moyenne sur les 3 fréquences 500, 1000 et 2000 Hertz.
- > **Pour les sportifs déficients visuels :** il faut fournir un dossier renseigné par un médecin ophtalmologue indiquant l'acuité visuelle et le champ de vision du sportif.

## La classification spécifique aux événements jeunes (10 à 21 ans)

Cette classification comprend 2 grandes catégories de pratique : « Debout » et « Fauteuil » qui sont en fonction de la façon dont le jeune pratique son activité sportive et qui représente son mode de déplacement habituel.

Au sein de ces deux grandes catégories de pratique, de 4 à 7 classes de handicaps sont définies en fonction du potentiel physique ou sensoriel de chaque jeune :

- > **Debout :** D1 - D2 - D3 - D4 - D5A (non voyants) - D5B (mal voyants) - Sourds
- > **Fauteuil :** FE (Fauteuil Electrique) - F1 - F2 - F3
- > [www.handisport.org/documents/jeunes/Classifications-Jeunes.pdf](http://www.handisport.org/documents/jeunes/Classifications-Jeunes.pdf)



## VOS RESSOURCES CLASSIFICATION

### Personnes ressources

Conseiller Technique Fédéral Régional ou Correspondant Régional, Médecin Régional, Directeur Sportif, Classificateur

Renseignements auprès de votre comité régional : <http://annuaire.handisport.org>

### Documents ressources

Consultez les sites internet des commissions sportives Handisport, accès via : [www.handisport.org/tous-les-sports](http://www.handisport.org/tous-les-sports)



A woman with dark hair and glasses is smiling broadly at the camera. She is wearing a light blue button-down shirt. The background is a soft-focus teal color.

# **CLUBS & CO- MITÉS**



© CDH Vienne

# Clubs, 6 bonnes raisons de vous affilier

Retrouvez tous les documents concernant les affiliations, licences et assurances sur le site fédéral, rubrique "CLUBS & COMITÉS" : [www.handisport.org/affilier-son-club](http://www.handisport.org/affilier-son-club)

1

## UNE PRATIQUE SPORTIVE DIVERSIFIÉE

- > Licence multisport (une licence : plus de 50 sports)
  - > Accès aux compétitions
- > Une assurance spécialisée aux sportifs en situation de handicap

2

## L'EXPERTISE HANDISPORT

- > Accès à des formations pour vos bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraîneurs et arbitres
- > Accès à la Médiathèque : de nombreux documents vidéos, photos, un vrai outil de partage

3

## DES OUTILS MIS À DISPOSITION

- > Des ressources de financement
- > Permettre à votre structure d'être affiliée au sein du mouvement handisport et bénéficier de son réseau de communication
- > Une plateforme d'avantages

4

## RÉSEAU

Être accompagné dans votre projet de club par les comités départementaux et régionaux handisport : conseils, soutien administratif, logistique, financier...

5

## ÉVÉNEMENTS & COMPÉTITIONS

Participer aux événements et compétitions handisport

6

## FORMATION

Formez les cadres licenciés de votre club : bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraîneurs, arbitres



© C.Picout

# Licences & affiliations : mode d'emploi

## Notice Affiliations Licences

Ce document de référence recense toutes les informations, règles et recommandations applicables pour la saison. [www.handisport.org/affilier-son-club](http://www.handisport.org/affilier-son-club)

### Au sommaire :

- > Affiliations
- > Types de licences et tarifs
- > Structures agréées
- > Certificats médicaux
- > Mutation (pour les compétiteurs)
- > Assurances, garanties, réserves et exclusions
- > Doubles licences et conventions interfédérales
- > Avantages offerts par la licence
- > FAQ outils licences



## Repères

- > **La licence est nationale pour la pratique du loisir :** elle permet de prendre part aux activités et de pratiquer tous les sports de loisirs autorisés par l'assurance et mentionnés sur votre certificat médical, dans toutes les associations affiliées à notre fédération. Seule l'adhésion à l'association suivante pourra vous être demandée.
- > **Licence compétition :** les sportifs pratiquant plusieurs disciplines en compétition bénéficient de la gratuité de leurs 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> licences compétition quel que soit le club. Seule l'adhésion à la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> association pourra vous être demandée.
- > **Pass'Sport 3 ou 10 jours (consécutifs) :** titre d'adhésion et d'assurance temporaire. Déclarez votre manifestation en ligne au moins 48 h avant son démarrage.



<http://licences.handisport.org>

Une seule adresse pour gérer vos licences et affiliations, accéder à vos données et statistiques et retrouver vos documents.

- > Attestations d'affiliation et d'assurances
- > Reçus comptables
- > Formulaires d'assurance
- > Formulaire de mutation
- > Certificat médical type
- > Conventions interfédérales
- > Mandat de prélèvement
- > Déclaration d'accident
- > Notice Affiliations Licences
- > Mode d'emploi réaffiliation

## Contactez le Service Licences

Danaé DELONCLEÉ

Tél. 01 40 31 45 19 • [licences@handisport.org](mailto:licences@handisport.org)

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Fabien FRANCISCO (accueil & standard FFH)

Tél. 01 40 31 45 00

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

## Certificat médical

- > **À NOTER** La commission médicale de la FFH, en accord avec le Comité Directeur, a choisi de ne pas modifier le protocole de prise de licence actuel. Par conséquent, **toute demande de licence doit obligatoirement être accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des activité(s)**. Pour la compétition, le CM doit préciser : « *absence de contre-indication à la pratique en compétition* ».
- > **Pass'Sports** : il est vivement recommandé aux organisateurs de manifestations sportives ouvertes aux titulaires de Pass'Sports de demander la présentation d'un CM.

- > **Manifestations sportives** : les organisateurs de manifestations sportives doivent s'assurer au préalable que les participants sont en capacité de produire ou justifier d'un CM adéquat, qu'il s'agisse ou non d'une compétition, et inscrire ces dispositions au règlement de la manifestation.
- > **Pour participer à une compétition, officielle ou non (championnat, raid multisports, challenge multi activités, etc), le licencié doit présenter :**
  - soit un CM datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre indication à la pratique en compétition de la discipline concernée.
  - soit sa licence compétition délivrée pour la discipline concernée et portant attestation de la délivrance de ce certificat.



## CLUBS / N'oubliez pas de mettre à jour vos informations !

Il est indispensable de mettre à jour vos coordonnées, même en cours de saison.

- > Les informations publiques accessibles via l'outil extranet [Trouver un club / Où pratiquer ?](#) sont directement issues, en temps réel, de l'outil de gestion des licences et affiliations.
- > Pour mettre à jour vos informations, connectez-vous sur : <https://licences.handisport.org>

**À SAVOIR** Les associations d'établissements qui accueillent exclusivement leurs résidents lors des créneaux de pratique sportive doivent le mentionner sur l'outil de gestion des licences et affiliation à la rubrique "publics accueillis".

## LICENCIÉS / Accédez à votre espace

- > **NOUVEAUTÉ** Licence dématérialisée : imprimez désormais votre licence directement depuis votre espace licencié.
- > Vous pouvez modifier en ligne vos coordonnées postales et téléphoniques, renseigner votre e-mail pour recevoir Handisport Le Mag', télécharger votre photo numérique et imprimer si besoin une attestation de licence.
- > Pour accéder à votre espace "Licencié Handisport", vos codes de connexion vous ont été envoyés par e-mail lors de la saisie de votre licence 2018/2019.

# La licence sportive

La licence Handisport permet à chacun d'accéder à l'offre sportive de la Fédération Française Handisport et de s'assurer dans le cadre des activités. Le tarif de la licence se distingue de celui de l'adhésion à un club dont le montant est fixé par chaque structure.

	Pass'sport 3 jours	Pass'sport 10 jours	Licence Loisir	Licence Établissement <sup>3</sup>	Licence Compétition	Licence Cadre (+ de 18 ans)
<b>TARIFS</b>	1€	5€	28,50 €	de 17 à 8 € tarif dégressif <sup>4</sup>	28,50 € pour les - 20 ans  65 € pour les + 20 ans  Gratuité 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> licence compétition	28,50 €
<b>DURÉE / VALIDITÉ</b>	3 jours consécutifs	10 jours consécutifs	31 août 2019	31 août 2019	31 août 2019	31 août 2019
<b>JEUNES</b> Développement						
<b>JEUNES</b> Animation découverte						
<b>JEUNES</b> Pré-compétition						
<b>JEUNES</b> Performance						
<b>LOISIRS</b> tous sports <sup>1</sup> tous niveaux						
<b>COMPÉTITIONS</b> <b>TOUS SPORTS<sup>1</sup></b> sans délivrance de titre <sup>2</sup>						
<b>COMPÉTITIONS</b> <b>DANS UN SPORT<sup>1</sup></b> avec délivrance de titre <sup>2</sup>						
<b>FORMATIONS</b>						

**1.** La licence ne couvre que les sports autorisés par l'assurance et mentionnés sur le certificat médical (*datant de moins d'un an*) attestant de l'absence de contre indication à la pratique de la ou des disciplines choisies.

**2.** La délivrance de titres concerne les championnats départementaux, régionaux et nationaux (*au sens de l'article R131-13 du Code du Sport*).

**3.** La licence Établissement est réservée aux sportifs des structures spécialisées.

**4.** Tarif dégressif en fonction du nombre de licences prises pour l'année en cours.



# Vos applis handisport

## extranet.handisport.org

**La FFH poursuit le déploiement d'outils permettant un accès facilité aux informations sur les activités de la fédération, de ses comités et clubs : gestion des formations, des calendriers, des licences et labels, des compétitions et sportifs de haut niveau, etc. Ces applications, selon leur usage, sont progressivement mises à disposition du grand public, des clubs et licenciés.**

The image shows the HandiSport extranet login page. It features a green header with the HandiSport logo. Below it is a white rectangular form for logging in. The form includes fields for 'Email' and 'Mot de passe', both with placeholder text. A red 'Connexion' button is at the bottom. Above the form, there's a section titled 'RAPPEL' with a link 'Accès Licences & Affiliations' followed by a red 'Cliquez ici' button. At the very top of the page, there's a navigation bar with links like 'ÉVÉNEMENTS', 'FORMATIQUE', 'RESSOURCES', 'APPELS À PROJETS', and 'MÉTIERS/HABITATS'. Below the form, a message says 'Pas encore de compte ? C'est maintenant !' and 'Même pas peiné ! C'est l'heure d'agir !'. At the bottom, a red banner reads 'Vos applications favorites ci-dessous' with a downward arrow icon.

## La page d'accueil de toutes vos applis !

<http://extranet.handisport.org>

Tous vos outils extranet sous la main, d'un seul coup d'oeil.  
Gagnez du temps, ajoutez cette page à vos favoris !

A screenshot of the HandiSport website's calendar page. The top navigation bar features the HandiSport logo and the text "LE CALENDRIER". Below this, a banner displays the text "SÉLECTION FRANÇAISE HANDBALL ADAPTÉ - PARIS". The main content area shows a large image of a handball game in progress. To the right of the image is a search bar labeled "RECHERCHE" and a sidebar with various filters and links related to the tournament.

## Où pratiquer ? Trouver un club

<http://annuaire.handisport.org>

Accessible dès la page d'accueil du site FFH, cette appli vous permet d'accéder aux coordonnées de l'ensemble des structures handisport. "Où Pratiquer ?" est au cœur de l'information fédérale sur l'activité des clubs affiliés.

**À SAVOIR /** Nous vous rappelons que ces informations sont directement issues de l'outil de gestion des licences et affiliations. Clubs, n'oubliez pas de mettre à jour vos informations, même en cours de saison !

## **Les événements handisport partout en France**

<http://calendrier.handisport.org>

**Vous organisez un événement ou une compétition ? N'oubliez pas de renseigner dès maintenant le calendrier officiel FFH, c'est une étape incontournable pour le faire savoir, pour nous permettre de le relayer et surtout pour mobiliser des participants !** Source d'infos officielle, le calendrier en ligne est l'un des outils les plus consultés du site, notamment par les partenaires et les médias ! Pour plus de visibilité, nous vous recommandons d'ajouter des infos complètes : dossier, flyer, affiche, lien vers votre site ou page Facebook...

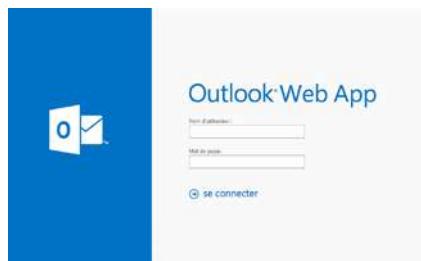


## Licences & affiliations Label club

<http://licences.handisport.org>

Se réaffilier au mouvement handisport, prendre des licences, observer vos statistiques et progressions, candidater au label club handisport

**À SAVOIR /** Retrouvez sur cet outil l'ensemble des procédures liées à votre structure.



## Votre messagerie handisport

<http://webmail.handisport.org>

Clubs et comités, le webmail handisport est la messagerie par laquelle passent toutes les informations essentielles et officielles de la fédération. Ne passez pas à côté d'une info importante, consultez votre messagerie.



## Un espace mutualisé, réservé à tous !

<http://agora.handisport.org>

Partagez vos idées, vos ressources et bonnes pratiques sur Agora, la plateforme d'échange des acteurs du mouvement.

**À SAVOIR /** Les interventions des Journées Nationales Handisport sont accessibles sur Agora : powerpoint, présentation, compte rendus, photos...



## Suivre une formation handisport

<http://formation.handisport.org>

Retrouvez toutes les formations fédérales agréées par le CNFH et déclarées par les comités reconnus "organisme de formation" ou par les commissions sportives : abécédaire, animateur, moniteur, CQH, arbitre...

Consultez le calendrier et inscrivez-vous à la session de votre choix.

**À SAVOIR /** Tout stagiaire ou intervenant dispose d'un espace personnel lui permettant d'avoir accès aux informations ou documents liés à une session de formation.



## Photos

<http://photos.handisport.org>

Plus de 10 000 photos à consulter et à télécharger pour illustrer vos supports de communication.



## Le Centre Ressources mediatheque.handisport.org

Avec plus de 1000 références (documents, vidéos, photos) liées à la thématique "Sport & Handicap" ce nouvel outil de partage des connaissances, ouvert au grand public, valorise l'expertise fédérale auprès des étudiants et chercheurs.

## Vidéos

<http://videos.handisport.org>

Les vidéos peuvent aussi être téléchargées et présentées hors connexion lors d'une intervention en établissement public ou d'une sensibilisation.

**Une question ?**  
Contact : Samuel GINOT  
[s.ginot@handisport.org](mailto:s.ginot@handisport.org)

## Notes

## Notes

## Notes

PARTENAIRES  
INSTITUTIONNELS



PARTENAIRE OFFICIEL  
DE LA FÉDÉRATION  
ET DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRES OFFICIELS

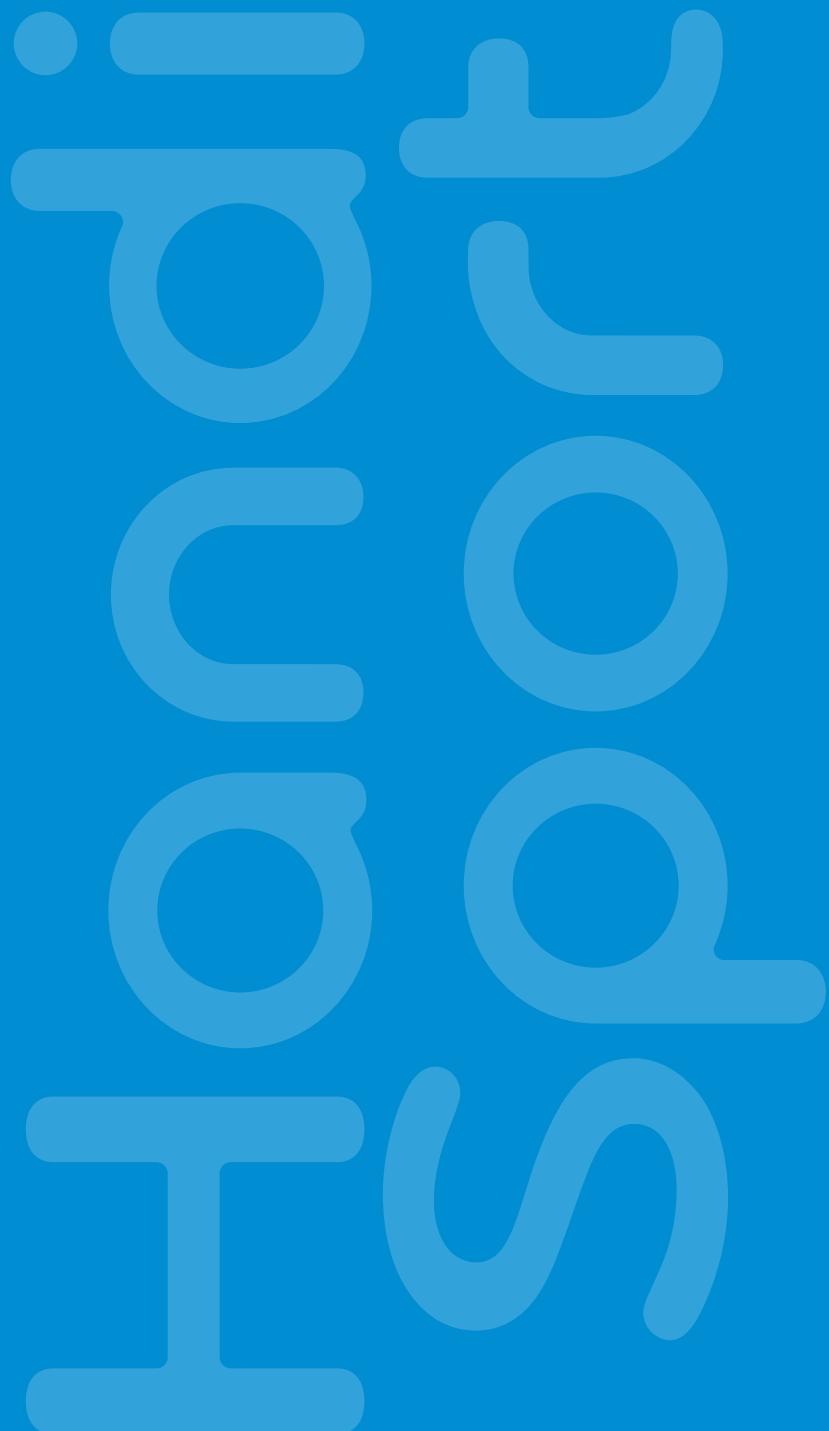


PARTENAIRES ASSOCIÉS & FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES OFFICIELS DE LA COMMISSION RUGBY FAUTEUIL





ffhandisport



handisport.org



@FFHandisport

---

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

42 RUE LOUIS LUMIÈRE • 75020 PARIS

TÉL. 01 40 31 45 00

[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)